



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique à l'égard des retraités

Question écrite n° 7326

## Texte de la question

M. Denis Jacquat appelle l'attention de M. le ministre des affaires sociales, du travail et de la solidarité sur les réflexions exprimées par la Confédération française des retraités de Lorraine (CFR Lorraine). La CFR Lorraine fait part de son opposition à toute forme de capitalisation ou de fonds de pension qui, selon elle, porterait préjudice au financement des régimes par répartition en l'absence de cotisations sociales et vieillesse. Il le remercie de bien vouloir lui faire connaître son avis en la matière.

## Données clés

**Auteur :** [M. Denis Jacquat](#)

**Circonscription :** Moselle (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 7326

**Rubrique :** Retraites : généralités

**Ministère interrogé :** affaires sociales, travail et solidarité

**Ministère attributaire :** santé, jeunesse et sports

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 25 novembre 2002, page 4374